

Bull. Acad. Vét. de France, 1995, 68, 193-200

La place des races bovines Abondance et Tarentaise dans une politique d'aménagement du territoire des Alpes du Nord

II. Une dynamique nouvelle en cours*

par Étienne VERRIER**

RÉSUMÉ

Les éléments concrets de la dynamique actuelle de l'élevage dans les Alpes du Nord sont dégagés, qu'il s'agisse d'une politique volontariste d'aménagement des alpages ou du développement de filières de produits de qualité bénéficiant d'une appellation d'origine. La place des races bovines locales et leurs atouts dans cette dynamique sont analysés. Il en ressort que, dans les régions à fortes contraintes écologiques, les races locales peuvent constituer un maillon essentiel d'une politique d'aménagement du territoire et de développement économique.

SUMMARY

THE PART OF CATTLE BREEDS ABONDANCE AND TARENTEISE IN ENVIRONMENTAL MANAGEMENT POLICY IN THE NORTHERN FRENCH ALPS.

II. A NEW POLICY IN PROGRESS

To stop the rural depopulation as well as to preserve the landscape, a new policy has been introduced in the Northern French Alps. It includes development of infrastructure for modern mountain pasture systems and incitement to increase the quality of products. In particular, the development of production of quality cheese which have an "Appellation d'Origine Contrôlée" (AOC) has increased the profitability of milk production. In that respect, local breeds play an important role because of their hardiness and the high quality of their milk. As a result, the use of the two local breeds was recently introduced in the official rules for producing the AOC cheeses from Northern Alps. Therefore, local breeds may constitute an essential tool for environmental management and balanced economical development of areas with difficult natural conditions.

* Certaines idées rapportées dans ce texte sont le fruit de rencontres sur le terrain et d'entretiens menés avec des étudiants, dans le cadre d'activités d'enseignement à l'INA-Paris-Grignon.

** INA Paris-Grignon, Département des Sciences Animales, 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris cedex 05.

INTRODUCTION

Dans une première communication (12), nous avons décrit l'évolution régressive de l'agriculture de montagne dans les Alpes du Nord au lendemain de la seconde guerre mondiale, tout particulièrement la déprise en alpage et ses conséquences de nature écologique. Dans cette seconde communication, nous rendons compte d'une nouvelle dynamique, qui a émergé depuis une ou deux décennies, s'appuyant sur une réhabilitation des alpages et une valorisation économique de l'élevage au travers de produits de qualité. Nous analysons la place que tiennent les deux races locales, Abondance et Tarentaise, dans cette dynamique.

UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET D'EXPLOITATION DES ALPAGES

Face à une désaffection partielle des alpages, qui a eu des causes essentiellement socio-économiques, depuis environ une quinzaine d'années, une politique volontariste a été engagée, qui vise à favoriser un renouveau de l'exploitation de ces zones d'altitude en y maintenant une présence humaine. Cette dynamique a pu parfois bénéficier du soutien financier communautaire dans le cadre de l'application de l'ancien article 19 de la réforme des fonds structurels de la CEE (exemple de la vallée de la Maurienne).

Dans plusieurs régions, les éleveurs se sont regroupés en Société d'Intérêt Collectif Agricole afin de se donner les moyens d'un aménagement et d'une exploitation rationnelle des alpages, tandis que de nombreuses communes ont subventionné des aménagements visant à faciliter la vie des éleveurs en alpage. Les moyens mis en œuvre ont été très divers, et ont porté sur la construction de routes ou de chemins carrossables d'accès aux alpages, la mise en place d'adductions d'eau, la rénovation de chalets d'alpage, l'aménagement d'équipements modernes de traite, fixes ou mobiles, et d'installations de fabrication fromagère en alpage, l'épandage raisonné et modéré de fumure, ainsi que l'établissement d'un cahier des charges pour le locataire d'un alpage, concernant le type d'animaux à y faire séjourner et l'épandage des déjections.

Par ailleurs, certaines collectivités ont institué des primes pour la fauche et la pâture des prairies d'altitude. A titre d'exemple, et entre autres situations, au début des années 90, une cinquantaine d'éleveurs de St-Martin-de-Belleville (Savoie) touchait des primes communales de l'ordre de 200 à 400 FF/ha fauché et de 240 à 480 FF/vache adulte paturant (11).

L'efficacité de l'ensemble de ces mesures est difficile à cerner, et seules des enquêtes précises permettraient de l'établir. Ainsi, pourrait-on

juger d'un réel maintien de l'inalpage des vaches laitières (12) voire de la reprise de cette activité.

UNE POLITIQUE DE QUALITÉ ET DE SPÉCIFICITÉ DES PRODUITS

Les conditions de l'agriculture montagnarde sont rigoureuses, avec notamment un hiver long et une durée de végétation relativement courte. En alpage, les ressources fourragères sont abondantes mais dispersées. Du fait du relief, la mécanisation est généralement difficile. Enfin, les difficultés de communication accroissent les coûts des approvisionnements et des services, en alpage bien sûr mais également dans les vallées. Il est difficile d'envisager des productivités élevées dans de telles conditions. Pour que les agriculteurs vivent, au moins en partie, de leur activité, il faut que leurs produits soient fortement rémunérateurs et/ou qu'ils puissent exercer une activité complémentaire. Cette dernière possibilité est largement utilisée, puisque dans le massif des Alpes du Nord, 70 % des chefs d'exploitation sont pluriactifs (RGA, 1988).

L'obtention de prix rémunérateurs a nécessité des changements importants au sein de la filière laitière. Les départements savoyards étaient anciennement d'importants producteurs d'Emmental. Le mode de fixation du prix de lait et la concurrence entre fromagers ont toujours permis aux éleveurs d'obtenir un prix nettement plus élevé que la moyenne nationale. L'Emmental est un produit qui s'est toutefois banalisé : 95 000 tonnes produites en France en 1970, 206 000 en 1992 (source : SCEES) ; sa production s'est fortement accrue dans des régions plus favorisées (Est-Central, Bretagne), où de grandes entreprises ont pu développer une politique de marques. Ainsi, au milieu des années 80, du fait de la saturation des marchés, les prix de vente de l'Emmental ont rendu cette production non rentable pour la plupart des ateliers de fabrication en Savoie et Haute-Savoie, compte tenu du niveau du prix du lait payé aux producteurs (1).

Face à cette situation, les fromagers ont délaissé l'Emmental et se sont réorientés vers des produits plus typés, bénéficiant d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), mais jusqu'alors peu développés (figure 1) : le Reblochon (Haute-Savoie) et le Beaufort (Savoie). Parallèlement, la fabrication fermière s'est développée, surtout pour le Reblochon où elle représente aujourd'hui le quart de la production (source : Syndicat Interprofessionnel du Reblochon). Une politique rigoureuse de la qualité s'est mise en place, à tous les échelons de la filière : système de paiement en fonction de la richesse en protéines, contrôle individuel des aptitudes fromagères du lait (acidité, temps de caillage) dans le cadre du suivi technique de l'Union des Producteurs de Reblochon Fermier, aides financières régionales pour la mise aux normes sanitaires des ateliers de

fabrication, contrôle des produits finaux par les syndicats interprofessionnels, etc.

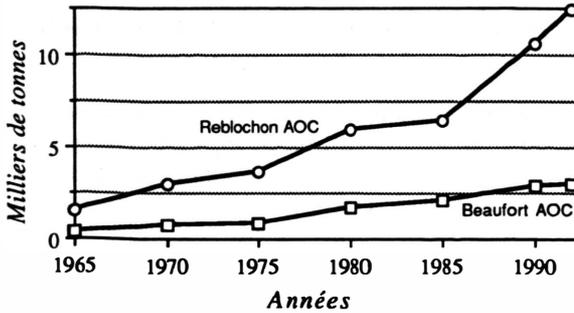


Figure 1

Les statistiques régionales confirment l'avantage retiré par les producteurs, en terme de prix du lait, de cette orientation vers des produits de qualité (tableau 1). En Savoie, le prix moyen observé en zone de haute montagne (transformation surtout en Beaufort) est supérieur de 33 % au prix moyen observé en avant-pays et dans les Bauges. En Haute-Savoie, en 1993, l'écart relatif de prix entre les zones AOC et "Emmental" est de 17 %,

Tableau 1 :
Prix moyen payé au producteur ou valorisation économique du lait (F/kg) en Savoie et Haute-Savoie selon la région et les produits fabriqués

Zone considérée		Produits fabriqués	Année	Source	F/kg
Haute-Savoie	"Emmental"	Emmental et tomme	1993	a	2,23
	AOC (fruitières)	Reblochon majoritaire	1993	a	2,60
	Pays de Thones	Reblochon fermier	1993	b	4,29
Savoie	Avant-pays et Bauges	Emmental et tomme	1993/94	c	2,24
	Haute montagne	Beaufort majoritaire	1992/93	d	2,98
France			1993	e	1,96

Sources : a et b : Centre de Gestin et d'Économie Rurale de Haute-Savoie (a = Statistiques annuelles laitières ; b = Étude de groupes, 80 exploitations)
c et d : Centre de Gestion et de Fiscalité Agricole de Savoie, études de groupes (c = 153 exploitations ; d = 47 exploitations)
e : INSEE

et la transformation fermière en Reblochon permet une valorisation économique du lait environ deux fois plus élevée que la vente en zone "Emmental". L'avantage économique de la production en AOC se manifeste également en matière de dévolution du prix du lait en francs constants : depuis 1984, en Haute-Savoie, on a enregistré une baisse de 1,9 % par an en zone "Emmental" contre seulement 0,4 % par an en zone AOC, la baisse moyenne en France se situant à 1,7 % par an (source : CGER de Haute-Savoie).

LA PLACE DES RACES LOCALES DANS CETTE DYNAMIQUE

Les races bovines locales, Abondance et Tarentaise, ont de nombreux atouts pour jouer un rôle important dans la nouvelle dynamique de mise en valeur de l'espace montagnard des Alpes du Nord.

Ces races se caractérisent tout d'abord par une adaptation à leur milieu et au système d'élevage correspondant. Certains de ces traits adaptatifs ont pu faire l'objet d'observations objectives, en ferme ou en centre expérimental. Tout d'abord, les animaux ont un format limité : les vaches adultes Tarentaises et Abondances ont un poids moyen d'environ 500 et 575 kg respectivement, la hauteur de leur centre de gravité pouvant être estimée à 81 et 84 cm respectivement contre 90 cm en race Holstein (10). Ce format limité rend plus aisés les déplacements en terrain escarpé et limite les dépenses énergétiques liées au pâturage. Ceci a été vérifié en conditions expérimentales pour la Tarentaise, qui a montré une plus grande facilité de déplacement que la Montbéliarde et la Holstein, la diminution de production laitière consécutive à des déplacements longs ayant été moins forte pour les deux premières races (4). Des observations en alpage ont par ailleurs indiqué que, en comparaison d'autres races laitières, les deux races alpines maintiennent plus longtemps une activité soutenue de pâturage quand les conditions atmosphériques et/ou topographiques sont défavorables, ce trait de comportement étant plus marqué pour la Tarentaise (7). L'Abondance surtout et la Tarentaise dans une moindre mesure, montrent une meilleure aptitude à consommer des fourrages grossiers, ceci étant d'autant plus net que les animaux sont de faible poids (6). Enfin, ces deux races, et plus particulièrement l'Abondance, présentent une meilleure résistance à la chaleur que des races plus spécialisées tant en production de lait qu'en production bouchère (3).

Les aptitudes d'élevage et de reproduction des races Abondance et Tarentaise (fertilité, aptitude au vêlage, longévité) sont jugées bonnes par des éleveurs, en comparaison de races de plus grand format et plus laitières (2). Selon la même étude, la fertilité et la longévité des races locales est étayée par l'analyse des réformes et de leurs causes dans les élevages des Alpes du Nord.

Les aptitudes laitières des vaches Abondance ou Tarentaise sont surtout notables sur le plan de la qualité (tableau 2). La quantité de lait produite par vache est modeste, les lactations montrant cependant une plus grande persistance (6). Les caractéristiques physico-chimiques du lait des deux races alpines leur confèrent par contre de bonnes aptitudes fromagères. On note tout d'abord, de façon très comparable pour les deux races, la richesse du lait en protéines et le rapport élevé du taux protéique sur le taux butyreux, ce qui favorise le taux de rétention des lipides au cours de la coagulation. Observé uniquement pour la Tarentaise, le taux de caséines et le pH du lait sont relativement élevés en régime alimentaire hivernal, ces deux facteurs contribuant au raccourcissement du temps de coagulation et à la fermeté du caillé (8). Deux variants des caséines, l'allèle B et la κ -Cn et l'allèle B de la β -Cn, se sont révélés favorables à la transformation fromagère, car induisant un temps de coagulation plus court et un caillé plus ferme (5). La fréquence de β -Cn B est faible en Abondance et en Tarentaise, comme au sein de toutes les races laitières françaises hormis la Normande ; par contre, la fréquence de κ -Cn B se situe à un niveau correct, améliorable certes, mais au-dessus de la Montbéliarde et de la Holstein.

Tableau 2 :

Performance laitière et caractéristiques du lait de quatre races bovines :

A = résultats de contrôle laitier en 1993 en Savoie et Haute-Savoie
(source : FNOCL),

B = quelques caractéristiques du lait en régime alimentaire hivernal (source : 8),

C = fréquences des variants "favorables" de deux caséines (source : 5).

	Abondance	Tarentaise	Montbéliarde	Prim'Holstein
A				
Effectifs	10 699	4 569	18 615	4 778
Quantité de lait (kg)	4 832	3 955	5 557	6 606
Taux protéique (g/kg)	32,6	31,8	32,0	30,8
Taux butyreux (g/kg)	36,8	36,0	37,2	37,3
TP/TB	0,89	0,88	0,86	0,83
B				
Effectifs		38	42	41
Taux de caséines (g/l)		26,1	26,5	24,6
pH		6,71	6,71	6,67
C				
Effectifs	127	286	646	281
Allèle B de la κ -Cn	0,44	0,37	0,37	0,29
Allèle B de la β -Cn	0,07	0,04	0,19	0,01

Ainsi, par leurs différentes aptitudes, l'Abondance et la Tarentaise sont manifestement des races de choix dans le cadre de la nouvelle dynamique du massif des Alpes du Nord. Cette dynamique associe, dans le cadre de système d'élevage tirant parti des complémentarités entre territoires et dans le cadre d'une politique de filière, l'encouragement à l'exploitation des alpages, le développement de produits spécifiques et rémunérateurs et la promotion des races locales. Les différents éléments d'appréciation que l'on peut avoir montrent que les éleveurs montagnard sont plus satisfaits de leur situation que ne le sont les éleveurs de piémont pratiquant un système plus intensifié, tant en ce qui concerne leur mode de vie que la rémunération de leur travail.

C'est dans l'intérêt économique bien compris des différents partenaires que les syndicats interprofessionnels correspondants ont spécifié les races bovines auxquelles doivent appartenir les vaches productrices du lait servant à la fabrication de trois fromages savoyards bénéficiant d'une AOC (décrets des 29.12.1986, 23.03.1990 et 18.06.1990). De ce fait, les races Abondances et Tarentaise sont associées à la fabrication du Beaufort, du Reblochon et de l'Abondance. La race Montbéliarde, dont le lait a des caractéristiques voisines et qui est relativement répandue dans les zones de moyenne altitude des aires d'appellation correspondantes, est également autorisée pour la production d'Abondance et de Reblochon. Une telle réglementation, qui ne peut que contribuer au maintien des races concernées, vise à exploiter leur aptitude à la fabrication fromagère dans les conditions difficiles des aires d'appellation d'origine. Parallèlement au système d'élevage impliquant un inalpage des vaches laitières, les races locales, par leur typicité, contribuent à forger une image de marque très favorable au bon écoulement des produits concernés.

CONCLUSION

De nombreux exemples de situations comparables à celle qui vient d'être décrite pourraient être détaillés en vue de préciser l'intérêt des races locales, et les conditions de leur maintien dans l'économie. Signalons seulement que, sur le versant italien des Alpes du Nord, la problématique est identique (9). Le cas des races bovines Abondance et Tarentaise illustre bien le fait que les races locales peuvent être les pivots de filières spécifiques de produits de qualité. Les caractéristiques de leurs produits, alliées à un terroir et à un savoir-faire, contribuent à la mise en marché de produit typiques et de qualité, qui trouvent un débouché commercial en cours d'extension, ne venant pas ainsi grossir les flux d'excédents. Par leur typicité, les races Abondance et Tarentaise participent également à l'image "naturelle" des produits concernés. A l'inverse, le débouché pour ces

produits de qualité ne se maintiendra que si l'on conserve à la fois les races, leur système d'élevage et le savoir-faire technique.

De même, les races Abondance et Tarentaise peuvent exploiter des zones au caractère montagnard affirmé et y permettre le maintien d'une activité agricole garante d'un développement économique harmonieux. Leurs atouts résident là dans leur capacité à vivre, à se reproduire et à produire dans un milieu aux contraintes très spécifiques. Par ailleurs peu exigeantes, faciles à conduire, ces races s'adaptent bien à un système de pluri-activité.

L'adaptation à un milieu difficile n'est cependant pas une caractéristique suffisante pour assurer le maintien des races locales : il est également nécessaire de trouver des débouchés spécifiques et rémunérateurs. C'est à ce titre que la gestion et l'utilisation des races Abondance et Tarentaise s'inscrit dans une politique de filière. Le cas de ces deux races des Alpes du Nord semble constituer ainsi un bon exemple de la notion récemment exprimée (13) de "la race, concept organisateur de territoires autour duquel s'articule la complexité de systèmes intégrant le fonctionnement d'exploitations agricoles, le développement de filières de production et le maintien de bassins d'emploi".

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Anonyme, 1986, 2,23 F/kg de lait en janvier 1986 en prix de base, peut-on maintenir durablement le lait haut-savoyard à de tels niveaux de prix ? *Revue des ENIL*, 107, 36-41.
- [2] CARRÈRE (G.), DIXMERIAS (J.), LEVAST (G.) et PIRSON (G.). - 1984. Situation et perspective des races Abondance et Tarentaise. *Étude INERM*, n° 196, 86 p.
- [3] COLLEAU (J.J.), SINGH (M.), DUPONT (M.), TANGUY (D.), BRIEND (M.), CHAMBEYRON (J.J.) et BIBE (B.). - 1979. Analysis of the genetic variation for adaptation to a short thermal stress on young "Bos taurus" cattle. *Ann. Génét. Sél. Anim.*, 11, 187-221.
- [4] D'HOUR (P.), HAUWUY (A.), COULON (J.B.) et GAREL (J.P.). - 1994. Walking and dairy cattle performance. *Ann. Zootech*, 43, 369-378.
- [5] GROSCLAUDE (F.). - 1988. Le polymorphisme génétique des principales lactoprotéines bovines. *INRA Prod. Anim.*, 1, 5-17.
- [6] GUIMET (L.). 1969. Alimentation hivernale des vaches laitières. *Étude INERM*, n° 44, 80 p.
- [7] INERM. - 1972. Comportement des bovins en alpage. *Étude INERM*, n° 59, 200 p.
- [8] MACHEBŒUF (D.), COULON (J.B.) et D'HOUR (P.). - 1993. Aptitude à la coagulation du lait de vache. Influence de la race, des variants génétiques des lactoprotéines du lait, de l'alimentation et du numéro de lactation. *INRA Prod. Anim.*, 6, 333-344.
- [9] SCALA (M.). - 1992. Situation des races bovines autochtones de l'arc alpin en Italie, *Colloque international sur les races bovines du système alpin*, Grenoble, 9 avril 1992, 10 p.
- [10] VERDET (S.). - 1994. Contribution à la caractérisation des races bovines de montagne. *Mémoire de fin d'études, INA-Paris-Grignon*, 104 p.
- [11] VERON (F.). - 1991. Formes innovantes de gestion de l'espace en France. *Étude INERM*, n° 242, 100 p.
- [12] VERRIER (E.) et BRESSON (L.M.). - 1995. La place des races bovine Abondance et Tarentaise dans une politique d'aménagement du territoire des Alpes du Nord. I. Conséquences de la régression de l'utilisation des zones d'altitude. *Bul Acad Vét de France*, 68, 173-180.
- [13] VISSAC (B.). - 1992. La race, concept organisateur d'un système agraire. *INRA-Systèmes Agraires et Développement*, Doc. Ronéo, 10 p.